

# Saint-Pierre : la maison Adam de Villiers primée pour sa réhabilitation exemplaire



La maison Adam de Villiers, rue Marius et Ary Leblond

Par Johanne Chung

C'est une première : deux bâtiments réhabilités d'outre-mer, dont une à La Réunion, viennent d'être primés parmi les 5 maisons récompensées par le concours "Architecture & Patrimoine : Maisons paysannes de France", 53ème édition !

Ce concours, soutenu par le ministère de la Culture, la Fondation du patrimoine, le groupe Terreal et l'agence Patrice Besse, couronne chaque année les travaux de réhabilitation ou d'extension effectués dans les règles de l'art : en respectant l'architecture originelle, les techniques et savoir-faire locaux, avec des matériaux éco-responsables et de proximité, en veillant à une intégration avec l'environnement.

Pour la première fois, l'outre-mer participait au concours, et une bâtisse réunionnaise s'est même distinguée : la maison de la famille Adam de Villiers, située en plein coeur du centre-ville de Saint-Pierre, rue Marius et Ary Leblond.

Ce chantier de restauration pédagogique pour habitation principale, avec pour architecte M.Pihouée.

*Appartenant à la famille Adam de Villiers depuis 1938, cette maison a probablement été construite entre 1770 et 1780 par Antoine Nairac, garde-magasin du quartier résidentiel de Saint-Pierre où s'établissaient les notables de la bourgeoisie locale. Les maçonneries en pierres volcaniques locales témoignaient de la volonté d'ostentation du propriétaire comme la forme de la toiture « à la mansart », assez peu courante à La Réunion.*

*Les architectures de bois, surtout connues pour leur pittoresque, ne relèvent pas seulement du folklore : elles sont présentes sous toutes les latitudes car elles s'adaptent facilement aux différents climats, aux ressources et aux modes de vie locales. A La Réunion, elles sont le mode de construction principal jusqu'à l'époque récente du milieu du XXe siècle. Le bardeau habille traditionnellement les façades arrière et couvre les toitures. Sa petite largeur lui permet de traiter facilement les éléments de toitures (changements de pentes, lucarnes, croupes).*

Pour réhabiliter cette maison, il a tout d'abord fallu refaire entièrement la toiture : des bardeaux en bois de tamarin y ont été posés. A l'époque, ce sont l'éloignement et la difficulté d'approvisionnement en matériaux qui a conduit à l'utilisation ces ressources locales abondantes, souples, légères, et rapides à mettre en oeuvre. Les constructeurs de l'époque étaient d'ailleurs les héritiers d'une tradition de charpenterie maritime du début de la colonisation. L'association "Maisons paysannes de France" relève ses qualités intéressantes en terme d'isolation thermique sous un climat tropical.

"Les travaux ont permis de maintenir ce savoir-faire spécifique des ouvriers spécialisés de l'entreprise, qui ont accueilli et partagé leurs connaissances avec les élèves charpentiers de lycées professionnels dans le cadre du BAC Intervention Patrimoine Bâti", souligne Étienne Bergdolt, Architecte des Bâtiments de France.

Il s'agit pour l'association nationale des Maisons Paysannes de valoriser la dimension architecturale et humaine de chaque projet, et de sensibiliser les particuliers et les professionnels sur les démarches exemplaires qui méritent d'être reconnues et transmises.

L'association oeuvre au niveau national pour la préservation du bâti ancien et des paysages face à la mutation des territoires ruraux, un enjeu majeur face à la création de lois inadaptées aujourd'hui mettant en péril les qualités des maisons anciennes et la beauté des paysages français.

**Les clichés du chantier, avant, après, et pendant :**  
(photos : Maisons paysannes)

Avant :



Après :



Pendant :



Après :

